

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2018 -11 - 06

Séance du 20 novembre 2018

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

Représentés : 5

Absents excusés : 2

L'an deux mille dix-huit, le vingt novembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, GIACALONE, LALESART, MANFREDI, MOTUS-
JAQUIER, ORSINI, TOCHE SOULÉ, TROGNO, Messieurs,
GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, PATOULLARD,
ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

APPEL A MANIFESTATION
D'INTERET
« QUARTIER DE GARE »

DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DE LA REGION
SUD PROVENCE ALPES
COTE D'AZUR

ETUDE PRELIMINAIRE
SUR L'ELARGISSEMENT
DU PONT RAIL

Etaient représentés :

Adjoints : Madame Andrée SAMAT (procuration à Monsieur le
Maire), Monsieur Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à Monsieur
Antoine BAGNO).

Conseillers Municipaux : Mesdames Stéphanie LEITE (procuration à
Madame Elisabeth LALESART), Isabelle VIDAL (procuration à
Monsieur Louis FERRARA), Monsieur Gérard BUONCRISTIANI
(procuration à Madame Christine MANFREDI)

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Madame Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO, Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20181120-DEL20181106-DE
Date de télétransmission : 22/11/2018
Date de réception préfecture : 22/11/2018

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt pour l'expérimentation du dispositif « Quartier de gare – Intégration urbaine des pôles d'échange multimodaux » initié par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur en septembre 2015.

Cette démarche à laquelle s'associe la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume, traduit une volonté d'améliorer le fonctionnement du quartier de la gare, en ce qu'il constitue un site central à fort potentiel de renouvellement urbain pour la Commune, et occupe, à l'échelle de l'agglomération, une position stratégique de porte d'entrée du territoire Sud Sainte Baume.

Ce quartier, dit « Pradeaux-Gare », concentre de nombreux enjeux :

- Intensification et renouvellement urbain,
- Connexion du quartier à l'ensemble du fonctionnement urbain communal,
- Accessibilité, mobilité et desserte multimodale,
- Refonte du stationnement liée à la gare.

Dans ce contexte, la Région a attribué une subvention d'investissement pour la « Mission de conseil et d'expertise pour la mise en œuvre opérationnelle du projet d'aménagement urbain du quartier Pradeaux-Gare de la Commune » pour un montant de 54 862 €.

Suite au comité technique du 15 mars 2018, le pont rail (situé KM 43,232), a été identifié comme le point essentiel de la transformation du quartier et des principes ont été élaborés dans le cadre de cet élargissement.

Un cahier des charges relatif aux évolutions souhaitables du gabarit de l'ouvrage existant a été élaboré afin que SNCF Réseau établisse un devis d'étude préliminaire qui s'élève à 60 000 € HT.

Afin de réaliser cette étude préliminaire de faisabilité en vue de l'élargissement du pont rail, Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière auprès de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur,

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Sollicite de la Région l'attribution d'une subvention représentant 30 % du coût de cette étude s'élevant à un montant de 60 000 € HT, selon devis établi par SNCF Réseau.

Précise que les crédits nécessaires pour faire face à cette dépense sont inscrits au budget supplémentaire de l'exercice 2018, en dépenses au compte 2031.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY